

Les journées de Soleure

Autor(en): **Cl.H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **4 (1965-1966)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.07.2024**

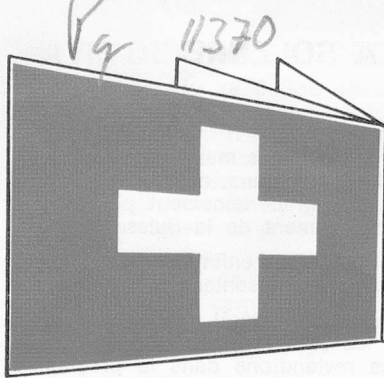
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-910551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



4ème Année - No 16 - Octobre 1965

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

LES JOURNEES DE SOLEURE

Nous avons « interviewé » pour nos lecteurs le délégué de notre communauté qui s'est rendu à Soleure en compagnie du Président J. Dubach.

Q. Monsieur Klopfenstein, quelles sont tout d'abord vos impressions générales ?

R. Une plus jolie ville que celle de Soleure n'aurait pu être choisie. L'ancienne cité, avec ses monuments, est pleine de charme. En face du grand escalier de la cathédrale Sainte-Urse se dressait une tribune que l'on aurait pu croire installée pour la Landsgemeinde des Suisses de l'étranger. Il s'agissait en réalité de la représentation d'un Jeu de la Passion auquel le hasard nous fit d'ailleurs assister.

Accueil très chaleureux des Autorités tant cantonales que communales, rehaussé par le plaisir de rencontrer de vieux amis bruxellois, M. et Mme Buchser, retirés depuis peu à Soleure. Ce fut également une joie de revoir l'ami Kessler, un vétéran bruxellois de ces Journées annuelles.

Q. Du point de vue des travaux de la Commission, que pouvez-vous nous dire ?

R. Je crois que l'on y a fait de l'excellente besogne en jetant déjà les bases du Congrès de l'an prochain. Il revêtira une importance particulière par la célébration du 50^e anniversaire de l'organisation des Suisses de l'étranger, car c'est à Londres en 1916, que fut créé le premier groupe de la NSH. D'autre part, une exposition aura lieu à Berne, mettant en relief le travail de pionnier des Suisses de l'étranger. Cette rétrospective viendra à point nommé, au moment où le peuple suisse devra se prononcer sur l'article constitutionnel.

Q. Il était cependant prévu que le délai parlementaire serait assez long. Serait-ce que l'on met les bouchées doubles dans les sphères fédérales ?

R. Précisément. Il faut y voir la preuve de l'intérêt porté tout à coup à notre cause.

Les choses paraissent aller si rondement que les plus optimistes prévoient que le peuple pourrait être appelé aux urnes déjà en juin 1966. Mais très probablement la votation aura lieu en automne 1966.

Les manifestations prévues en août et septembre édifieront très à propos les citoyens avant qu'ils aient l'occasion de mettre fin par leur vote, du moins nous l'espérons, à l'inexistence de nos droits politiques.

Q. Un changement de climat se laisse-t-il percevoir parmi ceux qui ont la charge des institutions s'occupant des Suisses à l'étranger ?

R. Oui, certainement. Il semble bien que l'an prochain, à tous points de vue, nous atteindrons enfin l'âge de majorité ! Cela ne nous rajeunira guère, mais notre effort ne doit pas ralentir, car sur le plan de l'information, il convient que le peuple suisse soit réellement renseigné sur l'aspect positif de l'action de la cinquième Suisse.

Une certaine inertie doit encore être surmontée.

Q. Quel sera le thème du Congrès de l'an prochain ?

R. Cette année, il s'agissait de la présence suisse dans le monde, en mettant surtout l'accent sur les « absences »

de la Suisse et les jugements des autres pays à son égard. Pour l'an prochain, bien qu'il n'y ait encore rien de définitif, le thème pourrait être : « L'œuvre de la cinquième Suisse et son avenir ».

Q. Quels sont les points que vous avez pu développer en séance plénière ?

R. Sur des plans très différents, deux courts exposés mirent en évidence :

— d'une part l'importance de l'action des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger et l'intérêt de mieux soutenir leur action ;

— d'autre part, certaines carences dans le domaine culturel et dans le cadre des activités de Pro Helvetia à l'étranger. En insistant sur le manque de coordination de l'information, nous rejoignons les conclusions émises par d'autres délégués à ce sujet.

Q. Le rapport du Groupe de travail sur les « absences de la Suisse » dans le domaine culturel, n'a-t-il pas provoqué une certaine opposition au sein de notre communauté ?

R. Nous aurions préféré ne pas aborder ce sujet ici, mais, entre nous, il a même fait l'objet d'un veto, chose assez surprenante en régime démocratique et fédéraliste ! Il est malaisé, lorsqu'on veut s'écarter résolument d'un certain conformisme de bon aloi, d'exprimer des opinions qui soient celles de tout le monde. En réalité, cette prise de position un peu hâtive, est plus le résultat d'un malentendu que l'expression raisonnée d'une opinion constructive. Il n'y a pas lieu de s'appesantir sur ce petit incident qui appartient déjà au passé !

Q. Quel usage sera-t-il fait à Berne de toutes les critiques émises par les différents délégués au cours de ces assises de Soleure ?

R. Ces critiques concernent plusieurs instances et appellent un examen approfondi. Il est prématuré d'en mesurer la portée, mais il est symptomatique de constater que dès à présent on se préoccupe de les étudier en vue d'en tirer profit.

Q. La presse suisse a-t-elle reproduit ces critiques ?

R. Oui, et cela très largement. Il faut reconnaître qu'elle se préoccupe en général avec sympathie et compréhension du sort de la cinquième Suisse et c'est grâce à son action objective que le public suisse est mieux informé à notre égard. La presse suisse a droit à notre reconnaissance, car sans elle, les institutions patronnées par la Nouvelle Société Helvétique et chargées de défendre notre cause, n'auraient pas trouvé l'audience auprès du public d'une manière aussi complète et espérons-le, aussi efficace.

Q. Qu'en est-il de la création des Groupes d'études helvétiques ?

R. Elle est vivement encouragée par la NSH. Le Groupe de Paris a apporté une contribution très remarquable à l'enquête du S.S.E.

Il nous reste à remercier M. A.W. Klopfenstein de nous avoir fait part de ses impressions sur le Congrès de Soleure dont on trouvera d'autres détails dans ce journal.

Cl. H.

Retour éventuel :

2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4

OFFERT PAR

ZIEGLER & Co s.p.r.l., Transports internationaux

162, rue Dieudonné Lefèvre, Bruxelles 2.